Cette fiche ressource n'a pas vocation à supplanter le travail des certificateurs Qualité, seuls à même de délivrer la certification qualité d'un CFA. Par contre, elle prétend préciser les attentes des Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur en tant que Ministères certificateurs, pour les CFA ayant fait le choix de proposer des diplômes sous leurs responsabilités. Elle constitue une proposition régionale.

Q23 à 25 / E38 à 40

QualiOpi indicateurs 23 à 25
Eduform indicateurs 38 à 40

Le guide *ultime* en apprentissage

Mission « Information – Contrôle – Accompagnement pédagogique »

© Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les enjeux

Garantir l'actualité des contenus de formation par rapport aux programmes officiels et aux modalités de certification.
Être dans une démarche d'amélioration continue dans ses pratiques à des fins d'amélioration des résultats aux examens et en termes d'insertion professionnelle.

Les points d'appui

TOP 10 des sites

France compétences
CARIF-OREF PACA / ORM PACA (dont les études sur les métiers « en tension »)
CEREQ / DARES
Filières stratégiques en région PACA (Les 8 Opérations d'intérêt régional)
« Les métiers en 2030 » - France stratégie, mars 2022.
Tableau de bord de l'apprentissage (https://cfas.apprentissage.beta.gouv.fr)
Compte Linkedin de la mission Cellule Académique Recherche Développement Innovation et Expérimentation CARDIE Aix-Marseille / CARDIE Nice
Observatoire de la réussite en enseignement supérieur (ORE – Québec) – Expérimenter pour renforcer l'apprentissage

Créée le : 26 août 2023
Dernière mise à jour : 30 octobre 2026

Décret 2026-728
Le prestataire réalise une veille :
- *légale et réglementaire sur le champ de la formation professionnelle et en exploite les enseignements,*
- *sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention et en exploite les enseignements,*
- *sur les innovations pédagogiques et technologiques permettant une évolution de ses prestations et en exploite les enseignements.*

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES
Vérification du dépôt formel des comptes selon les obligations des articles L. 232-21 et suivants du code de commerce, si applicable

Les actions à conduire par priorités

- **Formaliser une procédure** permettant de garantir une veille permanente et adaptée portant sur la formation initiale au sens large, l'apprentissage en particulier et les diplômes de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.
- **Faire évoluer l'offre de formation** régionale pour tenir compte des besoins à court et à moyen terme des entreprises locales.
- **Initier et/ou accompagner les dynamiques d'innovation** au sein du CFA, dans toutes les dimensions : administratives / éducatives / pédagogiques. Selon le cas, **inscrire le CFA et tout ou partie de ses équipes** dans des projets (nationaux, régionaux), de type plan d'investissement dans les compétences (PIC, PRIC), programme d'investissement d'avenir (PIA), appels à manifestation d'intérêts (AMI), appels à projet portés par les OPCO, etc.
- **Inscrire les CFA dans les solutions numériques portées par la mission interministérielle de l'apprentissage, dont le tableau de bord de l'apprentissage.** Il permet de visualiser en temps réel les effectifs d'apprentis dans les CFA, et d'identifier les jeunes en recherche de contrat ou en risque de rupture.

Les points de vigilance à respecter

- **Contrôler l'actualité de chaque certification proposée, notamment** en vérifiant dans chaque fiche RNCP des diplômes préparés la nature « active » de la fiche et la date de l'arrêté de création (partie « Base légale »). Prendre l'habitude de mentionner les dates de mise à jour dans toutes les productions du CFA.
- **Organiser en interne** le partage, avec l'ensemble des parties prenantes, des résultats de la veille et accompagner leur exploitation dans les enseignements, et au-delà dans le contenu même de l'offre de formation ainsi que les modalités pédagogiques. En particulier dans le traitement et l'appropriation individuelle et collective des FILS d'actualité « Apprentissage » de la mission régionale d'information, de contrôle et d'accompagnement pédagogique.
- **Suivre et évaluer l'impact** de toute innovation pédagogique sur l'amélioration des apprentissages.
- **Mener une veille globale**, tout en s'attachant à porter une attention particulière aux études et rapports régionaux, notamment des structures institutionnelles

Q23 à 25/E38 à 40

Annexes

Pour appréhender pleinement les attentes du Ministère certificateur

TOP 10 des ressources

Les FILS Apprentissage mensuels (liens hypertextes intégrés vers l'ensemble des FILS).

Précis de l'apprentissage - Publication DGEFP - Ministère du travail, septembre 2021

Guide pratique de la pédagogie de l'alternance - Observatoire national de la métallurgie et OPCO 2i, novembre 2022

Foire régionale aux questions (classées par indicateurs QualiOpi)

Guide de capitalisation PIC - les meilleures pratiques (extrait du Ministère du travail)

Livret des lauréats DEFFINUM - 2024 (Hybridation, digitalisation)

Fiche « FEST en apprentissage »

Grille d'analyse exemple d'une situation professionnelle

Vade-mecum « Coloration des diplômes professionnels - FCIL»

La métacognition, les enjeux pédagogiques de la recherche (dossier initial réalisé par Joëlle PROUST, membre du conseil scientifique de l'éducation nationale, 2020)

de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CARIF-OREF PACA, ORM PACA, délégations régionales des OPCO, etc.).

- **Participer aussi souvent que possible** aux manifestations et réunions territoriales, et en particulier aux assises départementales de l'apprentissage co-présidés par le Préfet du département, le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités (DDDETS) et le Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN).
- **Se rapprocher à cette fin** du référent apprentissage de la DDETS du département concerné.
- **Être porteur au sein du CFA des nouvelles pédagogiques** au cœur de la pédagogie de l'alternance et de ces trois éléments clefs : l'individualisation, la réflexivité et l'accompagnement. **Prendre appui** à cette fin sur le Guide pratique de la pédagogie de l'alternance de l'Observatoire national de la métallurgie et de l'OPCO 2i. **Et rompre** ainsi avec toutes les pratiques datées en apprentissage de type : reproduction de cours sur un modèle scolaire, descendant, ne faisant pas appel aux situations professionnelles rencontrées en entreprise par les apprentis, etc..

Les actions « remarquables » à valoriser ou à suivre

- Un espace de travail (Teams) partagé au sein de l'ensemble des acteurs d'un CFA (Teams), en tant que point d'accès unique aux documents de référence et actualisés (Guide régional, tableau stratégique de formation, livrets d'apprentissage et d'évaluation, grilles de contrôle de la conformité des entreprises ..). Cet espace permet la circulation en temps réel des mises à jour, la traçabilité des échanges pédagogiques et l'égalité d'information entre la direction, les formateurs et les équipes administratives. Au-delà, cet espace installe une pratique durable de veille et d'harmonisation des pratiques.
- Une veille organisée selon des fréquences parfois mensuelles (le plus souvent trimestrielles voire semestrielles) et des procédures guidées via liens hypertextes vers les fiches référence du site Internet France Compétences, voire automatisées (avec par exemple un décompte des jours restants avant l'échéance de chaque certification professionnelle).
- Le recours à un outil en ligne pour collecter, organiser et partager tout contenu Web (Outil « Netboard.me »).
- Une veille mensuelle, à la fois individuelle mais également collective, entre personnels pédagogiques et administratifs sur des sujets d'actualité ou des thématiques portés par les FILS Apprentissage.
- La reprise dans plusieurs documents à dimension pédagogique des contenus des fiches qualité pédagogique et/ou des fiches ressources publiées par la mission de contrôle pédagogique, démontrant ainsi la qualité de veille de la part du CFA.
- Le conseil de classe « participatif ».
- Apprendre et former avec les sciences cognitives (ressources proposées par la DRANE PACA).

© Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur 2027

Annexes

Pour appréhender pleinement les attentes du Ministère certificateur

POUR ALLER PLUS LOIN

Les sites académiques

Pour les équipes pédagogiques des CFA, une veille portant sur les sites disciplinaires académiques est une recommandation forte

Académie d'Aix-Marseille : le portail académique vers tous les sites pédagogiques académiques, y compris les liens vers les sites nationaux et le portail tertiaire économie gestion en lycée

Académie de Nice : Le portail disciplinaire dans l'académie de Nice

Les repères par filières ou diplômes

En sciences médico-sociales et biotechnologies : les liens vers le site de référence du BTS SP3S / du BTS ESF / BTS Diététique et nutrition

En sciences et techniques industrielles : Site National Sciences et Techniques Industrielles

Site pour les BTS mercatique (NDRC, MCO, CSST, CI, Communication…) et transport logistique : CRCM-TL

Réseau national de ressources pédagogiques (BTS GPME, SAM, … management, économie-droit, CEJM ….) : le CRCOM

Centre national de ressources pour l'enseignement professionnel en économie et gestion : Cerpeg

Site National pour l'Hôtellerie Restauration CRNHR

Site National pour l'Alimentation CRNMA

© Région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur 2027